

Question avec demande de réponse écrite Z-124/2015

à la Banque centrale européenne

Article 131 du règlement

Dominique Bilde, Steeve Briois, Marine Le Pen, Sophie Montel, Florian Philippot (ENF)

Objet: Nouveau siège de la BCE

La réalisation du nouveau siège de la BCE en Allemagne, inauguré il y a peu, a suscité de nombreuses réactions. Selon un grand magazine allemand, le coût initialement fixé à 500 millions d'euros a atteint 1,3 milliard d'euros.

Un audit de la Cour des comptes européenne aurait évoqué de nombreux problèmes de coûts et de transparence des attributions de contrats.

1) Quelles réponses la BCE peut-elle nous fournir suite à cette dépense disproportionnée et comment envisage-t-elle de mieux contrôler ces dépenses et rendre plus lisible les attributions de contrats ?